



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-CINQUIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 10 mai 1995 — N° 44

Président de l'Assemblée nationale :
M. Roger Bertrand

QUÉBEC

10 mai 1995

10 mai 1995

Le mercredi 10 mai 1995

N° 44

La séance est ouverte à 10 h 02.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption

M. Paillé, ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie, propose que le projet de loi 63, Loi sur la Société Innovatech du sud du Québec, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

Au cours du débat, M. Paillé propose que le projet de loi 63 soit renvoyé en commission plénière en vue de l'étude d'un amendement qu'il indique.

La motion est adoptée.

Sur la motion de M. Boisclair, leader adjoint du gouvernement, l'Assemblée se constitue en commission plénière.

L'amendement de M. Paillé, ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie, au projet de loi 63, Loi sur la Société Innovatech du sud du Québec, est étudié et adopté en commission plénière.

10 mai 1995

—————

Le projet de loi 63, ainsi amendé, est rapporté à l'Assemblée, qui adopte le rapport de la commission plénière.

Le débat se poursuit sur la motion d'adoption du projet de loi 63.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi 63 est adopté.

—————

Mme Blackburn, ministre de la Sécurité du revenu et ministre responsable de la Condition féminine, propose que le projet de loi 60, Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, soit adopté.

Après débat, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Boisclair, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

Adoption du principe

M. Ménard, ministre de la Sécurité publique, propose que le principe du projet de loi 74, Loi modifiant la Loi sur les services correctionnels, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi 74 est adopté.

Sur la motion de M. Boisclair, leader adjoint du gouvernement, le projet de loi 74 est renvoyé pour étude détaillée à la commission plénière.

—————

À 12 h 58, M. Bélanger, vice-président, suspend la séance jusqu'à 15 heures.

—————

10 mai 1995

La séance reprend à 15 heures.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

M. Chevette, ministre des Affaires municipales, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi:

94Loi sur la Commission de la capitale nationale.

La motion est adoptée.

M. Gendron, leader adjoint du gouvernement, au nom de M. Landry, ministre des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi:

98Loi sur les privilèges et immunités diplomatiques et consulaires.

La motion est adoptée.

M. Léonard, ministre des Transports, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi:

93Loi modifiant la Loi sur les transports.

10 mai 1995

La motion est adoptée.

M. Garon, ministre de l'Éducation, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi:

95Loi modifiant la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire.

La motion est adoptée.

M. Bégin, ministre de la Justice, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi:

92Loi modifiant le Code de procédure pénale.

La motion est adoptée.

M. le Président communique et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé:

209Loi concernant Société Gazoduc TQM.

(Dépôt n° 335-950510)

Mme Carrier-Perreault (Les Chutes-de-la-Chaudière) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé 209, Loi concernant Société Gazoduc TQM.

La motion est adoptée.

Sur la motion de M. Chevrette, leader du gouvernement, le projet de loi d'intérêt privé 209 est renvoyé pour consultations et étude détaillée à la Commission de l'économie et du travail et le ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie sera membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

10 mai 1995

M. le Président communique et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé:

224Loi modifiant la Loi sur la charte de la Coopérative fédérée de Québec.

(Dépôt n° 336-950510)

M. Laprise (Roberval) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé 224, Loi modifiant la Loi sur la charte de la Coopérative fédérée de Québec.

La motion est adoptée.

Sur la motion de M. Chevrette, leader du gouvernement, le projet de loi d'intérêt privé 224 est renvoyé pour consultations et étude détaillée à la Commission de l'économie et du travail et le ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie sera membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

M. le Président communique et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé:

208Loi concernant la Ville de Saint-Tite.

(Dépôt n° 337-950510)

M. Jolivet (Laviolette) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé 208, Loi concernant la Ville de Saint-Tite.

La motion est adoptée.

Sur la motion de M. Chevrette, leader du gouvernement, le projet de loi d'intérêt privé 208 est renvoyé pour consultations et étude détaillée à la Commission de l'aménagement et des équipements et le ministre des Affaires municipales sera membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

M. le Président communique et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé:

204Loi concernant la Ville de Verdun.

(Dépôt n° 338-950510)

10 mai 1995

M. Gautrin (Verdun) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé 204, Loi concernant la Ville de Verdun.

La motion est adoptée.

Sur la motion de M. Chevrette, leader du gouvernement, le projet de loi d'intérêt privé 204 est renvoyé pour consultations et étude détaillée à la Commission de l'aménagement et des équipements et le ministre des Affaires municipales sera membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

M. le Président communique et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé:

223Loi concernant le Village et la Paroisse de Saint-Anselme.

(Dépôt n° 339-950510)

M. Lachance (Bellechasse) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé 223, Loi concernant le Village et la Paroisse de Saint-Anselme.

La motion est adoptée.

Sur la motion de M. Chevrette, leader du gouvernement, le projet de loi d'intérêt privé 223 est renvoyé pour consultations et étude détaillée à la Commission de l'aménagement et des équipements et le ministre des Affaires municipales sera membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

M. le Président communique et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé:

240Loi modifiant la Loi sur la Société mutuelle de réassurance du Québec.

(Dépôt n° 340-950510)

M. Rivard (Limoulu) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé 240, Loi modifiant la Loi sur la Société mutuelle de réassurance du Québec.

La motion est adoptée.

Sur la motion de M. Chevrette, leader du gouvernement, le projet de loi d'intérêt privé 240 est

10 mai 1995

renvoyé pour consultations et étude détaillée à la Commission du budget et de l'administration et le ministre des Finances sera membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

—————

M. le Président communique et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé:

203Loi concernant la Ville de La Baie.

(Dépôt n° 341-950510)

M. Morin (Dubuc) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé 203, Loi concernant la Ville de La Baie.

La motion est adoptée.

Sur la motion de M. Chevette, leader du gouvernement, le projet de loi d'intérêt privé 203 est renvoyé pour consultations et étude détaillée à la Commission de l'aménagement et des équipements et le ministre des Affaires municipales sera membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

Dépôts de documents

M. Chevette, leader du gouvernement, dépose:

Les réponses aux questions écrites de M. Gautrin (Verdun) concernant les sujets suivants:

—le taux de délivrance des diplômes pour les études post-secondaires au Québec — Question n° 9,
Feuilleton et préavis du 10 mai 1995.

(Dépôt n° 342-950510)

—le soutien financier destiné aux étudiants de deuxième et troisième cycles des universités québécoises — Question n° 12, *Feuilleton et préavis* du 10 mai 1995.

(Dépôt n° 343-950510)

Les réponses aux questions écrites de M. Marsan (Robert-Baldwin) concernant les sujets suivants:

—les réalisations découlant de l'application des directives adressées à Urgences-santé en juin 1992 —

10 mai 1995

Question n° 13, *Feuilleton et préavis* du 10 mai 1995.

(Dépôt n° 344-950510)

—les modalités relatives au renouvellement de l'entente entre Urgences-santé et ses médecins —
Question n° 14, *Feuilleton et préavis* du 10 mai 1995.

(Dépôt n° 345-950510)

—les indicateurs résultant de l'application des directives transmises à Urgences-santé concernant le
temps de réponse moyen (appel-arrivée sur les lieux) — Question n° 15, *Feuilleton et
préavis* du 10 mai 1995.

(Dépôt n° 346-950510)

M. Chevette, ministre des Affaires municipales, responsable du loisir et des sports, dépose:

Le rapport annuel de la Commission municipale du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31
mars 1995.

(Dépôt n° 347-950510)

Copie d'une lettre, en date du 10 mai 1995, qu'il adressait à M. René Marcil, président de la
Fédération québécoise de hockey sur glace, concernant une décision de la fédération d'abaisser
l'âge des joueurs dans les divisions du hockey mineur.

(Dépôt n° 348-950510)

M. Campeau, ministre des Finances, dépose:

Le rapport annuel de l'Association des courtiers et agents immobiliers du Québec, pour l'exercice
financier terminé le 31 décembre 1994.

(Dépôt n° 349-950510)

Dépôts de rapports de commissions

M. Simard (Richelieu) dépose:

10 mai 1995

Le rapport de la Commission des institutions qui, les 15, 16, 17 et 23 mars et les 2, 3 et 4 mai 1995, a procédé à des consultations particulières sur la justice administrative.

(Dépôt n° 350-950510)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Chevette, leader du gouvernement, convoque:

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation, afin d'étudier en détail le projet de loi 86, Loi modifiant la Loi sur la protection sanitaire des animaux;
- la Commission de l'aménagement et des équipements, afin d'étudier en détail le projet de loi 77, Loi modifiant la Loi sur les parcs;
- la Commission des institutions, afin d'étudier en détail le projet de loi 75, Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires inscrites par les députés de l'opposition

10 mai 1995

M. Tremblay (Outremont) propose:

QUE l'Assemblée nationale déplore le manque de vision à long terme du ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie vis-à-vis du développement économique, scientifique et technologique du Québec, ainsi que son manque de confiance et de solidarité à l'endroit des possibilités des entrepreneurs québécois de contrôler leurs entreprises.

Avant que le débat ne s'engage, M. le Président répartit ainsi le temps de parole pour la discussion de cette motion: Dix minutes sont accordées à l'auteur de la motion pour sa réplique et dix minutes sont allouées au député indépendant; les deux groupes parlementaires se partageront également le reste du temps consacré à ce débat; dans ce cadre, les interventions ne seront soumises à aucune limite.

Suit le débat sur la motion de M. Tremblay.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Gendron, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

À 17 h 55, M. Bélanger, vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 11 mai 1995, à 14 heures.

Le Président

ROGER BERTRAND